

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 13 septembre 1879

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation5 p. (205r, 206, 207v, 208v, 209r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 13 septembre 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49972>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 septembre 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Lieu de destination5, rue de Montpellier, Nîmes (Gard)
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin assure à Auguste Fabre que Pascaly trouvera sa place à Guise. Pascaly a informé Godin du désir d'Auguste Fabre de venir au Familistère dès que possible. Godin confie à Auguste Fabre qu'il est entouré d'hommes préoccupés de leur position personnelle et non animés par l'amour d'autrui. Conforté par les dires de Pascaly, Godin pense que Fabre est prédestiné à être un apôtre de l'association, mais « nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait dire à un homme « Laisse là tes filets et suis-moi » car, pense Godin, les besoins matériels dominent les hommes qui, pour devenir apôtres d'une doctrine et d'une fondation, veulent trouver une position supérieure à celle qu'ils quittent. Godin demande à Fabre quelles seraient ses conditions pour rejoindre l'association du Familistère. Il lui indique que les statuts de l'association prévoient que la valeur des hommes sera mesurée par le concours et l'élection, mais qu'en attendant que l'association soit en plein fonctionnement, il reste l'arbitre suprême de l'association. Godin veut compter sur des forces nouvelles au moment où il va créer l'association. Pascaly a laissé entendre à Godin que Fabre avait des engagements qui l'empêcherait de venir à Guise : Godin demande à Fabre quelles sont ses intentions.

SupportPlusieurs passages du texte de la lettre sont repérés par un trait rouge manuscrit dans la marge de la copie.

Mots-clés

[Emploi](#), [Familistère](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 13 juil 79

Cher Monsieur Fabre,

soyez tranquille sur le sort de M. Plessis, nous l'aurons la place. Mais il est une chose que je ne suis pas le maître de lui accorder et que semble lui faire bien de fait, c'est votre présence.

En vérité c'est à peine si l'on m'a pas demandé dès les premiers mots si nous n'étions pas arrivé au Tamis. Il n'en fut. Dans tous les cas, il m'a vivement parlé de votre doigt d'y venir et de vous rendre libre aussi tôt que cela vous serait possible.

Je lui ai dit que notre correspondance m'avait laissé croire à une vague intention de votre parti de venir à Guise, mais que cela me paraissait subordonné à des chances fort aléatoires, que vous ne m'avez fait aucune ouverture précise, et que si il ne me semblait pas que nous pourrions prendre ce parti, sans être dans une position

que vous auriez ici.

Néanmoins, suivant lui, nous devons préoccupé des moyens d'abréger le temps pour venir coûter, avec moi à l'œuvre de l'association. Si celle est votre intention, le sujet n'a pas bien la peine que nous en causions ensemble.

Certainement vous avez raison de croire qu'il m'est nécessaire d'avoir des hommes qui comprennent la pensée dominante de mes actes de ma vie et qui aient assez de cœur pour s'y attacher. Car il est à remarquer qu'il ne suffit pas d'être intelligent pour se dévouer à une œuvre semblable, il faut aussi porter en soi l'amour d'autrui. Mais, hélas! cet amour est une vertu bien rare et que les hommes intelligents n'ont pas plus que les autres. Je n'ai donc aucune foi en moi que des hommes produisent de leur passion personnelle, pour lesquels toute nouveauté dans le mécanisme des fonctions éveille le sentiment conservateur commun à tous les resterançais de ce monde.

in me laissant aller à mes impressions confirmées par les dîres de M. Paschal, je vous considérais comme prédessiné à faire son apostolat de l'Association. Mais nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait dire à un homme : « Aide ta frère et sauve moi », les besoins matériels nous dominent et pour ce faire il faut
une doctrine et une fondation, il faut avoir la volonté d'y rétablir une position égale-
ment. Si ce si est supérieure, à celle que l'on
guillette. C'est donc là un point qui doit faire
l'union entre nous.

Je voudrais vous voir une fois à quelles conditions, au minimum, vous pourriez vous attacher à l'Association des Familistes, afin
de me permettre de voir si la chose est possible
de faire, au contraire à vous donner davantage
si vos envies le permettent. Je veux à faire
une large place à l'intelligence utile et surtout
à l'intelligence dévouée ; mais je pose pour
règle absolue dans le statut que la valeur
des hommes sera mesurée par le concours
et non l'élection.

Néanmoins il est bien entendu que, de mon vivant, je reste l'arbitre suprême de l'association et que les mesures dont je parle seront applicables lorsque l'association sera en plein fonctionnement.

Vous comprendrez, je n'en doute pas, combien, en ce moment surtout, il m'importe pour la constitution définitive de l'association de m'assurer de forces nouvelles, en face des quelques défections possibles parmi nos principaux employés. Car si je veux faire organiser au point de vue de la plus grande justice, je n'entends en aucune façon m'autoriser à ces mesquinies conservatrices provoquées par l'égoïsme de quelques-uns.

Le moment est donc solennel où je jâmais la présence d'un homme devrait peut-être utile à l'association que je fonde, si d'autre est certainement pas de plus appartenir.

Pourtant dit, je ne voudrais en aucune façon que cela puisse nous faire prendre des décisions imprudentes. Si j'en crois ce que me dit M. Pascaly, nous avons des

engagements et des obligations difficiles à réaliser, et cela me fait supposer qu'il ya là peut-être des difficultés insurmontables. Je suis d'autant plus disposé à le croire que ce motif seul ne parait expliquer le silence que vous avez tenu à mon égard sur nos interrogations. Mais veuillez donc me dire si je pourrais vous aider en quelque chose dans la solution de ces difficultés.

Le tiers essentiellement a été fait le plus tôt possible, attendant que me préoccupant de faire de nouvelles recrues pour le personnel administratif de l'association, je devrais, si nous deviez venir, réservé la place que vous promettez y occuper.

Votre tout dévoué.

Bodenky